

Tomblaine

Bulletin
municipal
Janvier 2023



Dossier spécial
« De la bienveillance pour
les personnes âgées et de
la solidarité »

P.21



Madame, Monsieur,

L'année 2022 s'est refermée dans un exceptionnel contexte national de crise : crise sanitaire, crise économique, crise climatique, la guerre aux portes de l'Europe. Les conditions de vie de beaucoup d'entre vous s'en ressentent et nous avons un devoir collectif de solidarité. C'est pourquoi, sans relâche, les élus municipaux de Tomblaine s'emploient à vous apporter aide et bienveillance. Ces crises ont certes retardé le développement attendu de Tomblaine (Faubourg Sandor Kiss, ZAC du Bois la Dame, Plaine Flageul...), mais nous n'avons rien cédé sur nos politiques publiques, toujours performantes, souvent innovantes, telles que la solidarité, la cohésion sociale, la formation des jeunes, le soutien aux familles, l'attention portée aux anciens...

Dans ce bulletin municipal, vous trouverez un cahier intérieur dédié particulièrement aux actions du CCAS de notre ville, qui sont engagées pour les personnes âgées. Mais le CCAS intervient aussi sur la solidarité (partenariat avec la Banque alimentaire, les Restos du Cœur, aides diverses...) ou encore sur l'aide aux vacances des jeunes. Personne ne doit être oublié, chacun doit pouvoir trouver sa place et toute sa place dans notre ville.

La crise sanitaire nous a empêchés d'organiser des réunions de quartiers en présentiel, comme nous le faisons précédemment, mais de nombreuses réunions ont lieu sous d'autres formes : sur site, avec les habitants avant travaux / réunions de commissions municipales ouvertes à la participation citoyenne / rencontres avec les associations, le Comité des Fêtes, le Conseil Citoyen... Par nos nombreuses manifestations, nous sommes en contact permanent avec la population et nous restons à votre écoute. Pour l'information, outre les publications municipales, comme ce bulletin, vous êtes nombreux à nous suivre sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux. Nous reprendrons les réunions de quartiers au printemps, en tentant d'améliorer la formule, en effet ces réunions ne doivent pas devenir des exutoires pour dénoncer son voisin qui se gare mal, ou les jeunes qui se réunissent quand ils ne dérangent pas particulièrement... Ces réunions sont faites pour parler librement, exprimer ses éventuels problèmes, mais surtout pour être force de proposition, tolérant et constructif...

C'est comme cela qu'habitant le même quartier, la même ville, on fait société.

Madame, monsieur, je vous souhaite une heureuse année 2023, prenez soin de vous et prenez soin de ceux qui vous entourent.

Hervé Féron

Maire de Tomblaine
Vice-président de la Métropole
du Grand Nancy



SOMMAIRE

Finances

P.2-5

Culture et vie associative

P.6-20

Dossier spécial « De la bienveillance pour les personnes âgées et de la solidarité »

P.21-32

Solidarité

P.33

Enfance - Jeunesse

P.34-40

Sport

P.41-50

Environnement

P.51-56

Vivre Ensemble - Sécurité

P.57-58

Travaux urbanisme

P.59-60

Cadre de vie

P.61-66

Tribune libre

P.67

Responsable de la publication :

Hervé Féron

Conception :

Laura DI VIETRI / Lula-Media

Impression :

Diffusion : 4600 exemplaires

Dépôt légal n°949 - Préfecture de Meurthe-et-

Moselle

Crédits photos :

Services Municipaux de la Ville de Tomblaine, Hervé Féron, Alexandre Huet, Sylvie Kurt, Bénévoles des associations : Aux Actes Citoyens, Gardons la forme, Bien être et danses, Boxe Thai Tomblaine, Tomblaine Sport Loisirs, du Comité des fêtes, du Conseil Citoyen, Déborah Féron, Métropole du Grand Nancy, Garage Jeanmaire, Denis Kurt, Sébastien Fetzter, Alain Thomas, Patrick Mion, Henri Schmitz, Élixir des frères lunaires, Banque d'images Freepik, Banque d'images Pixabay

Contact : Hôtel de Ville

Place Goethe - BP 90039 - 54 510

Tomblaine Tél : 03 83 29 44 70





Grégoire Ruhland

Adjoint au Maire
délégué aux Finances,
au Budget et à la Démocratie Participative

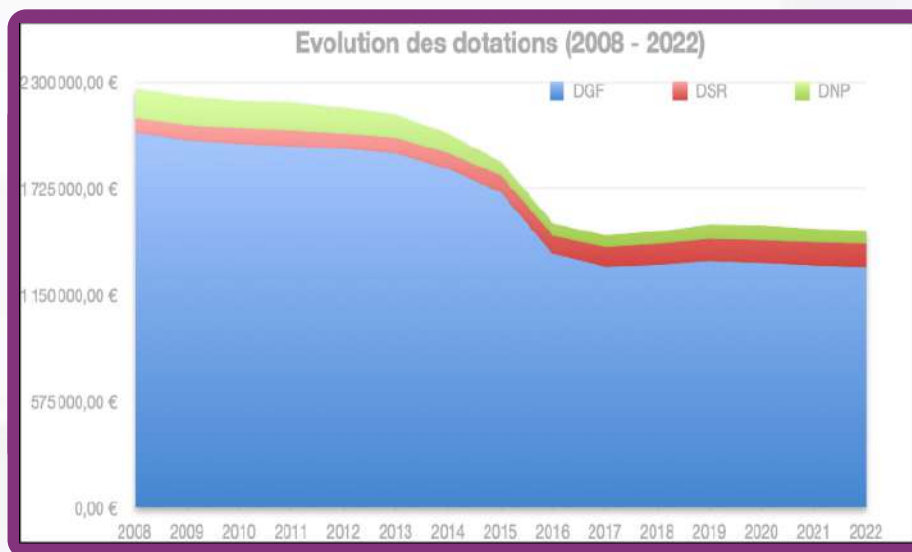


Les collectivités mises au pied du mur et asphyxiées

La **préoccupation constante** des élus est de parvenir à **assurer les missions de service public**, dans un **contexte** de plus en plus **difficile**.

La poursuite de la baisse des dotations

En cette période de crise où les **besoins de protection** de la population explosent, où la **nécessité de financer** des projets d'aménagement structurants et de **renforcer les services publics** locaux est encore plus **forte**, la diminution des dotations de fonctionnement aux communes que l'on constate depuis au moins 15 ans à Tomblaine, est tout simplement **incompréhensible**. Quand l'Etat baisse les dotations aux communes, c'est la grande majorité de nos concitoyens qui s'en trouve **fragilisée**, et c'est l'activité économique locale qui est ralentie (les collectivités assurent 70% de l'investissement public).



Entre 2021 et 2022, Tomblaine subit une nouvelle baisse de 11 413€, toutes dotations confondues.

L'Etat crée de nouvelles charges pour les communes, sans compensation

Les communes sont des **employeurs publics** de première importance. Les agents publics sont les garants et les moteurs du service public dont bénéficient les habitants. Ainsi, une part importante du **budget** des communes est consacrée aux **salaires des personnels**.

Cette année 2022, le gouvernement a pris des décisions attendues depuis longtemps par les agents de la fonction publique, de **revalorisation salariale** :

- Les agents en catégories B et C ont été reclassés et bonifiés en fonction de leur ancienneté
- Le SMIC a augmenté à trois reprises dans l'année
- Le point d'indice a été dégelé au 1er juillet entraînant des hausses de salaire, et l'indice plancher des fonctionnaires a été relevé.

Ce n'est que justice sociale, mais les collectivités sont mises au pied du mur et voient leurs charges fixes augmenter sans que l'Etat ne compense de façon pérenne cette hausse.

Une explosion des coûts d'énergie

L'augmentation du prix des énergies, en particulier de l'électricité et du gaz, impose aux collectivités d'assumer une **charge financière imprévue** et substantielle à court terme. En 2023, les prix des marchés du gaz et de l'électricité seront plus de **10 fois** supérieurs à ceux de 2020 annonce le gouvernement. A Tomblaine, l'augmentation des factures devrait être de l'ordre d'un million d'euros en 2023.

Les communes subissent cette hausse de plein fouet :

- Premièrement, elles sont soumises au code de la commande publique et ne disposent pas d'accès à un tarif réglementé pour les fluides
- Deuxièmement, les communes concentrent une grande partie de cette nouvelle charge financière puisque leurs compétences nécessitent le fonctionnement de nombreux bâtiments, deuxième poste de dépense d'énergie devant l'éclairage public.



Mais que fait l'Etat ?

Les collectivités ont contribué à l'effort de redressement des finances publiques depuis de nombreuses années, il est temps que l'Etat leur renvoie l'ascenseur.

Pour seule réponse, le gouvernement a mis en place un « filet de sécurité » exceptionnel pour compenser 50% de la hausse des dépenses de personnels en 2022 et 70% des hausses de dépenses d'approvisionnement (énergie, alimentation, électricité).

S'il faut saluer la mobilisation de ces 430 millions d'euros, il semble que le gouvernement ne mesure ni l'urgence ni l'ampleur de ce qui attend les collectivités. Nous sommes loin du compte :

- La compensation est loin d'être intégrale. La seule hausse des dépenses de personnels imposée aux collectivités, sans compter donc les augmentations d'énergie, s'élève à 2,3 milliards d'euros.
- Seules 11 000 collectivités sont concernées par l'aide de l'Etat. Il faut rapporter cela au nombre de collectivités éligibles en France, qui s'élève à 49 975 (communes, les intercommunalités, syndicats intercommunaux).
- Seules 2121 collectivités ont reçu un acompte cette année, alors même que c'est maintenant que les factures arrivent dans les mairies.

Si Tomblaine a la « chance » de bénéficier de ce bouclier, à hauteur de 210 000 euros en 2023 (dont la moitié est versée dès 2022), cela est loin de compenser les dépenses supplémentaires subies cette année.

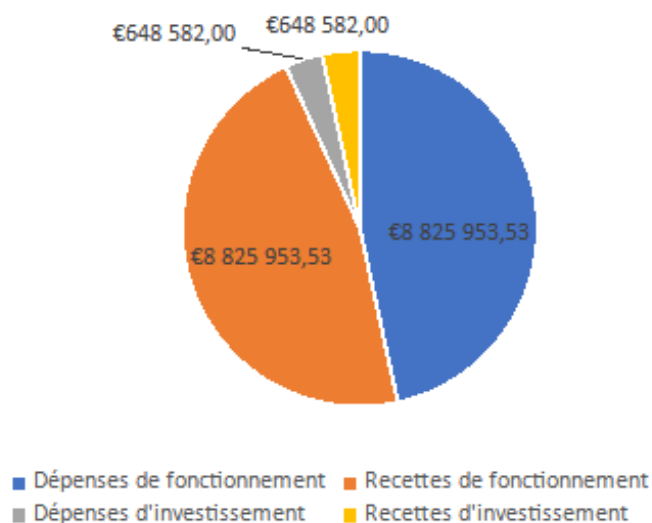
Un budget tomblainois à la hauteur des défis

Fin novembre, le Conseil municipal a adopté la **4e décision modificative** de l'année au budget, pour coller au plus près des besoins. Ainsi, nous avons à présent une bonne visibilité sur la façon dont le budget aura été exécuté en 2022, et pouvons dresser un premier bilan :



- Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 176 095 euros par rapport au budget primitif, portant le total à 8 825 953.53 euros, en raison des contraintes détaillées par ailleurs.
- Les dépenses d'investissement quant à elles ont été fortement réduites, de 648 582 euros par rapport au prévisionnel, pour s'élever en 2022 à 3 966 790 euros.
- Cela signifie que globalement (fonctionnement et investissement cumulés), le budget de la Ville a baissé de 0.96% par rapport au budget primitif, ce qui traduit maîtrise et responsabilité de l'exécutif.
- L'emprunt annuel, qui était initialement envisagé à 800 000 euros, est baissé à 457 000 euros pour couvrir les besoins en matière d'investissement.

Budget de la Ville de Tomblaine en 2022



Le Débat d'Orientations Budgétaires qui se tiendra en janvier 2023, préalablement à l'adoption du budget 2023, donnera le cadrage budgétaire de l'année à venir et la feuille de route des investissements.

Face à un avenir incertain et difficile, le budget 2023 sera un défi pour toutes les communes.

Par mesure de responsabilité, il est attendu que le budget de fonctionnement connaisse une baisse sur tous les postes que nous pouvons rationaliser, avec une poursuite du travail mené en matière de sobriété énergétique. Les investissements seront largement priorités pour faire une pause en 2023, sans s'empêcher de réaliser les travaux ou aménagements urgents, de sorte à retrouver une capacité à investir plus grande en 2024.

À propos de la Taxe Foncière...

Toutes les diminutions de dotations de l'Etat, les suppressions de subventions, les charges supplémentaires imposées par l'Etat, à quoi s'ajoute le dérapage des prix des matières premières, du gaz, de l'électricité... mettent en grande difficulté toutes les Communes de France.

C'est pourquoi, dès le mois d'Octobre en séance du Conseil Municipal, le Maire de Tomblaine Hervé Féron disait « il ne restera plus qu'un levier pour équilibrer les budgets des Communes, ce sera la Taxe Foncière ».

Il ajoutait : « à Tomblaine, nous ferons tout notre possible pour éviter cette augmentation et, s'il n'y a pas d'autres solutions, nous nous efforcerons de limiter cette augmentation, j'ai toujours présenté un budget équilibré et responsable ».

Depuis, les élus de la majorité ont beaucoup travaillé pour rechercher des économies...

Malheureusement, le Maire avait raison et beaucoup de collectivités ont déjà annoncé leur intention d'augmenter le taux communal de leur Taxe Foncière. La Ville de Paris, par exemple, a annoncé une augmentation de... 52%.

À Tomblaine, il y aura un Débat d'Orientation Budgétaire mi-janvier et le Budget sera voté mi-mars par le Conseil Municipal, en responsabilité.

Il faut savoir que :

- La Taxe Foncière est calculée par le produit :

* des bases décidées par l'Etat et votées par l'Assemblée Nationale, dans la cadre du Projet de Loi de Finances, chaque année. Cette augmentation des bases s'impose donc à toutes les collectivités de France.

* et des taux communaux, qui eux, sont votés et décidés par les Communes.

- Pour le Taux Communal de la Taxe Foncière, la Ville de Tomblaine est dans la moyenne des Communes au niveau national (14659 communes ont un taux plus élevé, 20306 ont un taux plus bas), elle est même plutôt bien positionnée par rapport aux Communes de la même strate de population, qui offrent le même niveau de services publics.
- Les bases à Tomblaine, sont, de par l'histoire, plus faibles que dans les Communes environnantes.
- Le Taux Communal de la Taxe Foncière n'a pas augmenté à Tomblaine depuis... 18 ans !
- Le Taux Communal a même baissé depuis 1999 (15,24%), il est aujourd'hui de 15,18%...





Sylvie Kurt

Adjointe au Maire
déléguée à la Culture, à la Jeunesse et à la Vie Associative

L'association « Aux Actes Citoyens », une exception culturelle permanente

Trois grands moments de l'année 2022 nous ont été offerts par l'association « Aux Actes Citoyens »

LE FESTIVAL MOLIERÈ



Le 15 janvier, Molière aurait eu 400 ans. Il était bien naturel que l'association **Aux Actes Citoyens** lui rende hommage en programmant un Festival Molière du 24 au 27 mars.

Une exposition de gravures de costumes de personnages de Molière en provenance de la Comédie Française était présentée. La compagnie "Le Grenier de Babouchka" nous a régales avec quatre pièces de Molière, "Le Médecin malgré lui", "Le Bourgeois Gentilhomme", "L'Avare", "Les Fourberies de Scapin", mises en scène par Jean Philippe Daguerre, de nombreuses fois moliérisés.

Ce festival a eu un immense succès. Molière à Tomblaine : un grand évènement !!!!

LE FESTIVAL DE THÉÂTRE

La 31e édition du Festival de Théâtre "Aux Actes Citoyens" a eu lieu du 21 au 28 mai.

L'ouverture fut magique avec les musiciens de Glyphosaxe, Il Grande Piano, Packman ou la rencontre d'un jongleur et d'un batteur dans un camion, les parapluies Molière et nos parrains, l'humoriste Titoff et le slameur suisse Narcisse.

Les spectacles de grande qualité se sont succédés : Narcisse, Clémentine Célarié, Michel Drucker, Daniel Auteuil, "Aime comme Marquise", Yann Stotz et Cécile Giroud, "Le Petit Coiffeur", "Vive la Vie", "Mélodie Foraine".



Le public a participé avec des Masterclasses de Commedia dell'Arte, de Flamenco, de tambours du Bronx et une masterclass exceptionnelle avec Claudia Tagbo.

Nous avons ri, versé une larme, été émerveillés, étonnés et surtout conquis par la richesse de ces spectacles.

Salles remplies et standing ovations prouvent la grande notoriété de notre festival dans la région.



L'ACCUEIL D'ISABELLE DE BOTTON

L'Association Aux Actes Citoyens a pour but le resserrement du lien social par l'organisation de manifestations culturelles, mais a également pour mission d'aider à la création. Ainsi, nous avons reçu Isabelle de Botton avec trois comédiens et Pierre Notte (metteur en scène prestigieux, Chevalier des Arts et des Lettres et détenteur de nombreux prix). Pendant deux sessions de deux semaines, ces comédiens ont préparé leur nouvelle création sur un texte traduit en français par Isabelle de Botton.



La pièce « UL », qui traite de violences familiales et des questions du genre a donc été présentée pour la première fois en France le samedi 29 octobre à Tomblaine.

Drôle, émouvant, rempli de questionnement, le texte est magnifiquement servi par les interprètes talentueux.

Nous sommes fiers de pouvoir aider les artistes à concrétiser leurs projets.

C'est cela la culture à Tomblaine : une culture d'ouverture, une culture populaire au sens noble du terme.

➤ Pour les personnes âgées de toutes origines

Le temps d'une soirée dans une ambiance chaleureuse, un bon repas était organisé le 14 octobre pour les personnes âgées de toutes origines, un moment de partage, d'échange, et de retrouvailles.

Une bonne centaine de convives, habitants de Tomblaine, de différentes nationalités ou différentes régions de France avaient répondu à l'invitation (Tchadienne, Centrafricaine, Géorgienne, Turquie, Italienne, Ukrainienne, Tunisienne, Algérienne, Marocaine, Espagnole, Portugaise, Argentine, Martiniquaise, Guadeloupéenne).



L'ambiance a été assurée par Lambert Marthély avec son fils Rayan sur des rythmes de musique antillaise, Carine Benassar, accompagnée de Christophe Tellitocci à la guitare chantait pendant que ses jeunes élèves dansaient le flamenco.

Les élèves de Karima Khiri ont fait une démonstration de danse urbaine et l'assemblée a terminé sur la piste par une danse orientale.

Des bénévoles du monde associatif et des familles de différents quartiers avaient préparé les repas pour cette soirée. Les jeunes de la Batucada de Tomblaine ont servi à table les bonnes lasagnes de Mireille Daffara.

➤ Le Salon Automne des Arts



Le premier week-end d'octobre, plus de 100 artistes ont exposé leurs œuvres dans tout l'Espace Jean Jaurès.

Photographies, peintures, sculptures, artisanat, chacun présente ses créations, sa passion. Car il s'agit bien de passion. La municipalité souhaite faire partager cet enthousiasme qui les anime, au plus grand nombre et le public a répondu présent.

L'originalité, la diversité des techniques, le travail, la patience des créateurs font toute la qualité de ce salon.

Les exposants échangent entre eux et avec les visiteurs sur leur façon de travailler, leur objectif et leur motivation.

Cette manifestation est un rendez-vous culturel important qui a pour but de créer du lien. C'est un moment convivial et attrayant de la vie tomblainoise.



➤ Fêtes des voisins, un bon moment de convivialité et de vivre ensemble.



Ces fêtes permettent de se rencontrer, de se parler, de faire société. Elles sont **essentielles** au bien vivre d'un quartier. Ce sont toujours de bons moments de convivialité que les élus aiment partager avec les Tomblainois.

➤ Les associations Tomblainoises se rencontrent à la pétanque.

Fédérer toutes les associations autour d'un même sport "la pétanque", une belle idée du président du "Tomblaine Volley Ball", Alex Féron. Le 10 juillet a eu lieu un concours de pétanque réunissant toutes les associations Tomblainoises avec la participation du comité des fêtes et de nombreux bénévoles. Cette manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur et sous un soleil généreux. Cela a permis aux associations de se retrouver, d'échanger, de se détendre, dans un bel esprit de partage et d'amitié.



C'est l'équipe représentant l'association "**Corps Accord**" qui a remporté cette première édition.

Tout le monde a pu se restaurer autour d'un barbecue en fin de parties.
Un beau succès, le rendez-vous est déjà fixé pour l'an prochain.





➤ Il se passe toujours quelque chose à Tomblaine

Après 2 ans de crise sanitaire, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu nous retrouver pour faire la fête nombreux, à l'Île aux Oies.

Les feux de la St Jean avec la « Star Ac come back ».

Soirée très festive avec en ouverture trois jeunes filles de Tomblaine et élèves de l'école de musique "Tempo", Jade, Janelle et Elif, talentueuses et à l'aise sur la scène. Puis, "la Star AC come back" a mis le feu à Tomblaine avec trois anciens élèves, Hoda, Maud et Houcine.

Le bal du 13 juillet porté par l'orchestre Stanlor, dans une ambiance des années 80.

Les habitants de Tomblaine et des environs sont venus très nombreux, généralement en famille pour danser aux accents du groupe Stanlor et profiter de cette belle soirée estivale.

Tous les enfants déambulaient, des lampions allumés à la main, offerts par la Ville, avant d'admirer le magnifique feu d'artifice tiré par la société JSE.

14 Juillet = la tradition

La ville de Tomblaine, en partenariat avec le Comité des Fêtes de Tomblaine, a organisé le traditionnel concours de pêche sur les berges de la Meurthe au niveau de l'Île aux Oies. Petits et grands se sont retrouvés dès 7h du matin pour prendre un petit déjeuner avant d'entamer les choses sérieuses. Vers midi au Square des Droits de l'Enfant, Hervé FERON et ses adjoints remettaient les récompenses aux pêcheurs et la Médaille de la Famille, distinction honorifique décernée aux personnes qui ont élevé de nombreux enfants, afin de leur rendre hommage et de leur témoigner la reconnaissance de la nation. Jean-Michel Vaicle a ouvert les festivités avec quelques notes de musique dans un cadre champêtre.

Deux mamans ont ainsi été mises à l'honneur : Mme Virginie MARTHELY et Mme Aude VERGER.





➤ Gardons la Forme



"Avec Gardons la Forme, j'ai trouvé des cours efficaces, diversifiés, de proximité dans une ambiance chaleureuse. Ce sont mes rendez-vous bien-être et bonne humeur de la semaine".

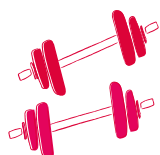
Une des adhérentes décrit ainsi l'association Gardons la Forme.

Implantée au cœur du quartier des Ensanges, l'association propose à toute personne motivée un programme d'activités sportives variées et équilibrées.

Fitness, marche nordique pour la touche plein air, green yoga pour la touche zen et pilates pour le côté gym douce, « Gardons la Forme » participe à la qualité des relations sociales tellement nécessaires au bien-être psychique.



Vous y retrouverez sans aucun doute un voisin ou une amie parmi ses 150 adhérents fidèles.



➤ L'association « Bien-Être et Danses » propose des activités de détente et de quiétude.

Gymnastique douce, de confort et d'équilibre ; sophrologie à base de relaxation ; danses de salon dans une ambiance conviviale.

Ces activités s'adressent à tous, quel que soit votre âge ou votre niveau. L'accueil est chaleureux et bienveillant.



Venez virevolter et apprendre tous les secrets pour vous fondre avec la musique aux cours de danse ; décontraction, délasserment sont les maîtres mots des cours de sophrologie ; bouger en accord avec son corps est l'objectif du cours de gymnastique.

Venez essayer et rejoindre ces activités que vous propose "Bien-Être et Danses". Les professeurs sont heureux de vous accueillir et de vous faire partager leur savoir et leur passion dans un climat apaisant.



Les associations tomblainoises tissent un lien qui unit leurs adhérents à la vie de la commune, ce qui en fait la richesse. Et nous en sommes très fiers.

➤ Alain Legay et Mireille Daffara, un duo de choc



Alain Legay est le nouveau président du comité des fêtes depuis un an. Bénévole très actif au sein de l'association Aux Actes Citoyens depuis de nombreuses années, Alain a plusieurs cordes à son arc : servir le punch du festival à l'issue des spectacles, repasser les costumes des artistes, devenir Monsieur Loyal avec son panama lors de l'ouverture du festival et toutes autres petites tâches qui semblent dérisoires mais indispensables.

C'est une grande chance pour les associations et la municipalité de l'avoir à la tête du Comité des fêtes. Il a déjà su fédérer ses "troupes" de façon énergique mais toujours bienveillante. Il regorge d'idées, il est un interlocuteur bien sympathique avec la municipalité et les associations.

Alain est la force tranquille dont le Comité des Fêtes avait besoin.

Mireille Daffara fait partie du Comité des fêtes depuis de nombreuses années, elle y est très active. Également bénévole précieuse de l'association Aux Actes Citoyens, elle seconde de façon efficace et avec enthousiasme le nouveau président. Toujours disponible, cuisinière appréciée, souriante et accueillante, elle installe une bonne humeur contagieuse.

Alain et Mireille forment un vrai duo de choc pour notre Comité des Fêtes !

Interview d'Alain et Mireille

Qu'est-ce qui vous a donné envie d'intégrer le Comité des Fêtes ?

Mireille : Quelques temps avant de prendre ma retraite et pour la préparer, j'ai eu envie de m'intégrer à une association pour participer à des manifestations.

Alain : J'étais déjà bénévole dans l'association Aux Actes Citoyens. Cela a été l'occasion de prendre des responsabilités et de retrouver des personnes sympathiques que je connaissais par ailleurs.

Vous rendez un énorme service à la municipalité lors des manifestations. Comment cela se passe-t-il ?

Mireille : Les relations avec la mairie et le service animation sont très bonnes. Cela se passe également très bien avec les bénévoles.

Alain : Après un départ un peu chaotique, tout le monde a pris ses marques. Nous avons de très bonnes relations avec les services techniques, le service animation et le service communication. Le maire est à l'écoute de nos demandes et nous, de la même façon, participons aux manifestations municipales. Cela marche dans les deux sens.

Il y a de petites manifestations comme la bourse aux vêtements de ski ou de très grosses comme le Tour de France. Vous les appréhendez différemment ?

Mireille : On les prépare de la même façon. Les grosses manifestations ne me font pas peur.

Alain : Tout le monde connaît sa place, donc quelle que soit l'ampleur de la manifestation, il n'y a pas de problème. Le public n'est pas le même selon les manifestations ; on fait à chaque fois de nouvelles et de belles rencontres.

En un mot, que vous apporte cet investissement ?

Mireille : Une famille.

Alain : La fraternité.

➤ Rejoignez le Conseil Citoyen de Tomblaine. Agissons ensemble !



Le Conseil Citoyen de Tomblaine est une structure associative née de la loi de cohésion urbaine du 24 février 2014.

C'est un groupe intergénérationnel, multi-culturel, laïc et apolitique de citoyens.

À partir de l'expression des Tomblainois sur des problématiques environnementales, de sécurité, de cohésion sociale, d'habitat, le Conseil Citoyen initie des projets d'amélioration et crée des moments de rencontres et de partage, d'échanges et de convivialité tout au long de l'année.

Le Conseil Citoyen de Tomblaine compte 18 membres hommes et femmes de tout âge, habitants de Tomblaine, investis au sein des Commissions Municipales et/ou actifs dans de nombreuses associations sportives, culturelles ou d'entraide tomblainoises.

Nos actions 2022 : balades à vélo, balades Nature Propre, atelier réparation vélos, création de bijoux à base de pièces de vélo recyclées, animation Halloween avec concours de dessins...



Contact email : conseil.citoyen54510@gmail.com



@ConseilCitoyenTomblaine

➤ Pour apprendre à lire et chanter les notes...

L'école municipale de musique TEMPO n'arrête pas d'innover !

On sait que la batucada de Tomblaine est née par cette école de musique, on sait aussi qu'au-delà des nombreux instruments de musique dont elle enseigne la pratique, cette école, bien ancrée dans le 21ème siècle, n'hésite pas à proposer des activités et surtout des méthodes modernes et actives d'apprentissage de la musique, avec l'éveil musical, les classes d'ensemble, les percussions urbaines (tambours du Bronx), les percussions corporelles et plus récemment... une chorale rock (qu'on se le dise !)

Sous la direction pédagogique de Jean-Michel Vaicle, les professeurs sont des musiciens de talent, mais aussi d'excellents pédagogues. L'apprentissage de la musique, c'est beaucoup de travail, mais cela doit rester un plaisir.

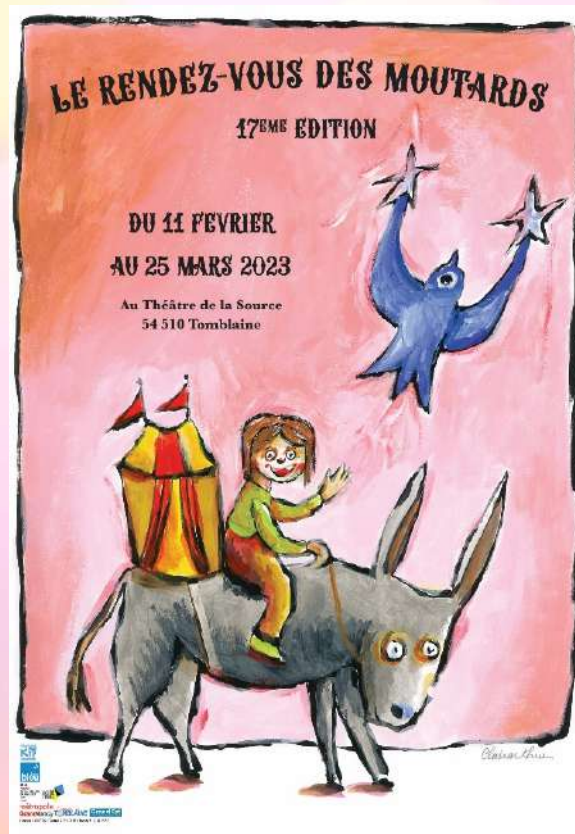


Et pour apprendre à lire et à chanter les notes, sur une idée d'Anne Glomet, professeure de piano, l'artiste Martine Sauvageot a peint les marches de l'escalier. Quand on monte les marches, les notes progressent vers le haut et les gammes se succèdent et quand on descend l'escalier... do - si - la - sol - fa - mi - ré - do ...

C'est simple, c'est esthétique, c'est pédagogique. Pensé au-début pour les jeunes débutants, qui que vous soyez, lorsque vous empruntez cet escalier, vous avez très envie de chanter... Génial ? Non ?.



Le Théâtre en Kit vous propose « Le Rendez-vous des Moutards »
Festival de théâtre pour enfants.



13 spectacles, 8 compagnies, 28 représentations.

Merci aux bénévoles pour le coup de main, à Clair Arthur pour ses affiches, à la ville de Tomblaine qui nous accueille en résidence permanente au Théâtre de la Source et aux collectivités qui nous soutiennent. Un festival à déguster en famille, avec des spectacles fait maison, des banquettes moelleuses et un accueil « al dente ».

VACANCES SCOLAIRES

DATES	HORAIRES	SPECTACLES	COMPANIES	AGE à partir de	DUREE
Samedi 11 février	11h	QUI C'EST CELUI-LÀ	THÉÂTRE EN KIT	3 à 11 ans	45 min
Mardi 14 février	et 16h30	DE QUEL CÔTÉ SOUFFLE DEMAIN	LA CHOSE PUBLIQUE	5 ans	35 min
Mercredi 15 février		LES TROIS PETITS COCHONS	THÉÂTRE EN KIT	2 ans	30 min
Jeudi 16 février		OIZO	ECOUTILLES	3 ans	40 min
Vendredi 17 février		PIERRE ET LE LOUP	THÉÂTRE EN KIT	2 ans	35 min
Mardi 21 février	10h-11h30-16h	BOUCAN	HEJ HEJ TAK	6 mois	25 min
Mercredi 22 février	11h et 16h30	MAXILLAIRE ET GUIBOLE	RÊVEURCIBLES	6 ans	45 min
Jeudi 23 février	10h-11h30-16h	LEGUM'SEC	HELIOTROPE THÉÂTRE	3 mois	30 min
Vendredi 24 février	11h et 16h30	LOLA FAIT SON NUMERO	THÉÂTRE EN KIT	3 à 11 ans	45 min
Samedi 4 mars		LA BROUILLE	UNE POIGNÉE D'IMAGES	3 ans	40 min
Samedi 11 mars		LE POMPON	L'ASSOCIATION D'IDÉES	6 ans	45 min
Samedi 18 mars		QUI C'EST CELUI-LÀ	THÉÂTRE EN KIT	3 à 11 ans	45 min
Samedi 25 mars	16h30	LE RESTOGRANT	THÉÂTRE EN KIT	6 ans	45 min

Réservations : 03 83 33 14 52 - cie@theatre-en-kit.fr

Tarifs adultes et enfants : 8 € plein tarif et 7 € tarif réduit* Espèces ou chèques uniquement

Tarifs réduits* Groupe à partir de 10 personnes / Cartes Cezam / Intercea / Demandeurs d'emploi.

Avec le soutien financier du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, De la Région Grand-Est, de la Métropole du Grand Nancy, de la CGET et de la Ville de Tomblaine.

Après lecture ne pas jeter sur la voie publique



Licence 11107702, Licence 2 : 54-0355, Licence 3 : 31-019467

➤ L'histoire de notre ville est écrite sur nos murs...

Depuis plusieurs années des fresques sont réalisées sur les murs de notre ville, la plupart par l'artiste plasticienne **Martine Sauvageot**, à la demande de la Commune, à partir de cartes postales du début du XXème siècle. Il s'agit de partager et de s'approprier notre histoire collective. Chaque fresque a son histoire, en couleur sépia... et évoque une époque qui a précédé le dynamitage du centre-ville à la fin de la seconde guerre mondiale.

Près de la mairie, c'est une scène de vie devant la Ferme de Tomblaine, au début du siècle dernier qui s'affiche, une autre scène de vie datée de 1925 représente au rond-point Barbusse le Café du Point Central, devenu ensuite le Café des Sports et aujourd'hui le Bistrot sympa.





Sur un mur de la rue Camélinat, à l'entrée de Tomblaine on peut voir une fresque peinte celle-ci par **Xavier Silhol**, représentant « **le vieux pont** » de Tomblaine en 1947.



Et puis, rue des Canotiers de la Meurthe, face à l'ancien café « au rendez-vous des canotiers », **Martine Sauvageot** a reproduit, en 4m X 3m, le tableau « **Les canotiers de la Meurthe** » que le célèbre peintre **Emile Friant** avait réalisé en 1888, inspiré par les bords de Meurthe tomlainois qu'il fréquentait régulièrement. Le jour de l'inauguration de cette fresque, la population avait été invitée à venir pique-niquer, puisque c'est le sujet du tableau et la Compagnie du « **Théâtre en Kit** », avec quelques autres comédiens, avait réalisé une performance artistique de belle qualité en présentant **une reproduction vivante du tableau**.



Un beau moment partagé, populaire, festif,
c'est notre histoire, nos racines et un peu de poésie.



Dossier spécial

« De la bienveillance pour les personnes âgées et de la solidarité »



Denise Gundelwein
Adjointe au Maire
déléguée à la Solidarité et à l'Action
Sociale



Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, de la Ville de Tomblaine, en lien avec l'ARPA, Amicale des Retraités et Personnes Agées de Tomblaine, apporte toute l'année une particulière attention aux séniors de notre ville. Vous trouverez dans ce livret spécial, des informations concernant les dispositifs d'aide mis en œuvre, ainsi que les actions et manifestations à destination des personnes âgées.



Sachez que vous pouvez aussi, à tout moment, vous renseigner ou demander de l'aide auprès des personnels du CCAS, Place Ernest Renan (derrière la Mairie) ou encore en téléphonant au : 03 83 21 06 07.

Repas du 1er Mai

Animé, festif et gratuit, cet événement est, chaque année, très attendu par les personnes âgées de 65 ans et plus. C'est une vraie fête qui renforce le lien social dans la ville.

Le repas est préparé par le personnel municipal et à cette occasion une quinzaine de jeunes sont salariés pour effectuer le service, les jeunes élèves de l'association « Tomblaine Danse » animent aussi l'après-midi.



Prévention Canicule 2022

Toute personne qui se considère comme vulnérable, parce qu'isolée ou âgée, a la possibilité de se faire recenser toute l'année sur un registre en mairie.

En cas de canicule : des contacts téléphoniques réguliers sont pris, afin de prendre de vos nouvelles.

Des jeunes mobilisés, accompagnés par un animateur municipal, vous rendront visite, si vous le souhaitez, pour discuter avec vous, vous apporter à boire et beaucoup d'attention.

Barbecue au CLAM (Centre de Loisirs d'Art Sur Meurthe).

À destination des nombreux adhérents de l'Amicale des Retraités et Personnes Agées, des résidents du Foyer Marcel Grandclerc et des participants aux vacances des anciens, cette journée de dépaysement, à proximité de Tomblaine, est un moment convivial attendu de tous : avec le bus municipal, partir en vacances juste pour un jour !



Ce barbecue, préparé par les services municipaux est l'occasion de se retrouver à nouveau ensemble dans un cadre agréable, une promenade digestive est possible dans le parc de verdure, avec de nombreux animaux et dans la forêt du CLAM.

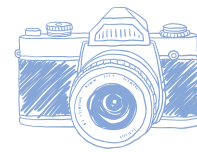
Des vacances pour les anciens

Deux séjours sont organisés chaque année en partenariat avec le dispositif « séniors en vacances ». Ces séjours sont accessibles aux personnes âgées de 60 ans et plus.

Le CCAS participe à hauteur de 250 € par personne entrant dans les critères d'âge et domiciliée à Tomblaine. Nous recherchons des séjours qui soient adaptés et accueillants, avec des visites et un programme d'animation attractifs. Une employée municipale est mise à disposition pour accompagner le groupe et veiller à ce que chacun profite bien de ces vacances.



Le Pradet : du 20 Juin au 02 Juillet 2022



La Grande Motte : du 27 Août au 02 Septembre 2022



Ramassage des déchets verts

Du 1er avril au 30 octobre
Les 1ers et 3èmes jeudis de
chaque mois
Sacs à sortir le mercredi soir

(ne seront ramassés que les sacs
des personnes que nous aurons
enregistrées)

NOUVEAU SERVICE



- ✓ Vous êtes une personne âgée de 70 ans ou plus et vous êtes non-imposable
- ✓ Vous n'avez pas de proche qui pourrait évacuer vos déchets verts
- ✓ Vous avez utilisé vos déchets verts pour votre compost ou pour pailler vos arbres et vos plants de légumes, mais il vous en reste encore



Vous pouvez vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale.
Munissez-vous de votre pièce d'identité et de votre avis de non-imposition afin
de bénéficier de ce **service gratuitement.**

*Le ramassage des ordures n'est pas de la compétence de la Commune, mais nous faisons cela
pour vous rendre service.*

Le Cadeau de fin d'année

Encore une belle occasion d'être au plus près et
bienveillant envers les séniors, âgés de 65 ans et plus.
Chaque année, avant les périodes des fêtes de fin
d'année, un cadeau vous est apporté à domicile par des
élus, personnels municipaux ou bénévoles.



Ces visites à domicile permettent de faire
connaître entre autres les différents
services et aides que peut apporter le
Centre Communal d'Action Sociale.
C'est aussi le plaisir d'offrir et le plaisir de
recevoir.



Téléassistance Présence Verte

En partenariat avec le CCAS de la Ville de
Tomblaine

 03 83 50 35 18



Activ'mobil

Libre de sortir toute sécurité
24.90 € par mois



Activ'zen

Libre de vivre chez soi en
toute sécurité
18.90 € par mois

Portage de repas à domicile



CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATIONS MULTIPLES

En partenariat avec le CCAS de la Ville de
Tomblaine

 03 83 56 97 76
 leclam@orange.fr

Le chef propose une cuisine conviviale, avec des produits de qualité et variés.
Livraison du lundi au vendredi en liaison froide, possibilité d'un repas supplémentaire
pour le samedi.

Les menus sont composés d'une entrée, d'un plat garni, d'un fromage, d'un dessert, d'un
café ou thé, d'une demi-baguette et d'un potage pour le soir - Tarif : 10 €

Maintien à domicile en toute sécurité

En partenariat avec le CCAS de la Ville de
Tomblaine

 03 83 38 37 22

23 Avenue Foch - 54270 Essey-lès-Nancy



L'aide aux séniors, aux personnes
handicapées ou dépendantes

Aide à l'hygiène de vie
Aide à la vie quotidienne
Aide à la vie administrative et sociale
Aménagements paysagers et entretien d'espaces verts
Travaux de bricolage et sécurité de l'habitat
Aide aux déplacements extérieurs
Portage de repas

Amicale des Retraites et Personnes Âgées A.R.P.A.

Permanence les mardis de 14h00 à 15h30 et les jeudis de 14h00 à 16h30
1 rue Louis Verlet 54510 Tomblaine - 03 83 21 93 72
Cotisation annuelle 14 €

Jeux de cartes et de société

Les mardis de 14h00 à 17h00
à la permanence

Les jeudis de 14h00 à 17h00
Foyer Marcel Grandclerc

Les vendredis de 13h30 à 16h30
Mille-club des Ensanges



Tout au long de l'année, diverses manifestations et sorties sont organisées : repas dansant, loto, goûter avec animation, excursions...



Prochaines Dates :

Salle Stéphane Hessel

Galette : Jeudi 12 janvier 2023 à 14h30

Assemblée Générale : Samedi 28 janvier 2023 à 14h30

Repas dansants : Dimanche 12 février et 8 octobre 2023 à 12h

Lotos : Samedi 25 mars et jeudi 23 novembre 2023 à 14h

Après-midi récréatifs : Samedi 15 avril et 23 septembre 2023 à 14h30



Sorties (lieux à venir) :

Les 1er avril, 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 5 août et 14 octobre 2022



La résidence Autonomie Marcel Grandclerc

51 logements pour personnes âgées autonomes
5 logements pour étudiants
Service de restauration les midis du lundi au samedi
Du personnel présent 24h sur 24
De nombreux services et animations proposés

Jardinage



Equi-coaching



Matinée au golf

Initiations aux outils du numérique



Repas à la guinguette des deux rives



Un moment important dans notre histoire

Originale cette signature officielle de convention sous un arbre vénérable, dans le Parc Juliette Drouet du Foyer-Résidence de Personnes âgées Marcel Grandclerc à Tomblaine.

Un moment important dans l'histoire de ce Foyer et de notre ville, puisqu'il s'agissait de la **première convention d'autoconsommation collective d'électricité**, signée en Meurthe et Moselle entre Enedis et une Commune



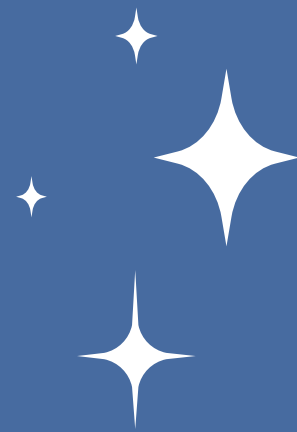
En effet, en janvier-février 2022, 97 panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toitures terrasses du foyer Marcel Grandclerc.

L'électricité produite par captation solaire permettra d'alimenter les bâtiments publics dans un rayon d'un kilomètre autour du foyer.

Cette démarche ne permettra pas de générer de grosses économies financières, il s'agit surtout d'une démarche écologique.

Néanmoins, la municipalité évaluera des économies éventuelles et proposera une réduction du loyer des résidents du foyer afin de les associer à la réussite de cette opération solidaire.

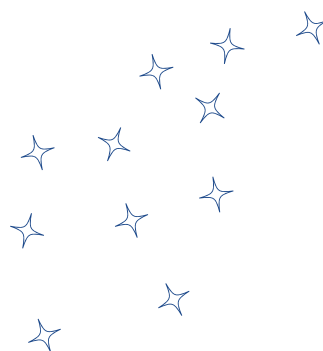
FESTIVAL AUX ACTES CITOYENS « EN VOITURE SIMONE »



Lors de cette soirée, des dizaines de voitures de collection, de Harley Davidson, de side-cars (des années 50) vont chercher des personnes âgées dans la ville, les déposent sur le tapis rouge déployé pour elles de la rue au théâtre, sous le feu des photographes. Elles sont ainsi traitées comme des reines toute la soirée. C'est un peu notre festival de Cannes à nous...



C'est incroyablement populaire, tout le monde joue le jeu, les chauffeurs, les bikers, les personnes âgées, le public nombreux dans la rue, qui se transforme en paparazzi ! Comme pour une pièce de théâtre écrite, chacun devient et parfois sans le savoir, acteur de la manifestation. C'est joyeux, c'est la vie...



NOUVEAU SERVICE

MUTUAC Une mutuelle pour tous

Depuis la 1ère permanence début juillet 2022, 106 personnes ont déjà adhéré à MUTUAC

En mai 2022, le CCAS a signé une convention de partenariat avec MUTUAC.

MUTUAC est une association de loi 1901 qui, régulièrement, met en concurrence plusieurs mutuelles afin de permettre aux administrés de bénéficier d'une couverture santé négociée collectivement à des tarifs intéressants.

Chez MUTUAC, il n'y a pas de délai de carence, pas de questionnaire médical, l'adhésion prend effet immédiatement, et vous n'avez pas à vous occuper des démarches de résiliations.

Une permanence a lieu les mardis de 14h à 17h au CCAS - place Ernest Renan.

Pour obtenir un rendez-vous, retourner le coupon ci-joint au CCAS.



DEMANDE DE DEVIS PERSONNALISÉ

Nom : _____

Prénom : _____

Salarié TNS Autre

Adresse : _____

Ville : _____ CP : _____

Tél. / Port. : _____

Email : _____

Êtes-vous titulaire d'une mutuelle : OUI NON

M. né le : _____

Mme née le : _____

Nombre d'enfants à charge : _____



03 29 84 79 99

www.mutuac.com

● Solidarité avec la jeunesse ukrainienne



À l'initiative d'une ONG, 15 adolescents ukrainiens et deux accompagnatrices ont été accueillis en vacances à Tomblaine pour se ressourcer et échapper pour un temps aux horreurs qu'ils vivent quotidiennement. Ils étaient logés au gîte et une équipe soudée composée d'employés municipaux, de bénévoles d'associations et d'élus leur a organisé un séjour avec activités et sorties. VTT, Salsa, Beach Volley, baignade à la Plage des deux rives, karting, Cosmic Jump, Batucada.... Visite de l' Aquarium, du Jardin Botanique, de l'Espace Naturel Sensible, Son et Lumière Place Stanislas, matches de l'ASN.

De jeunes tomblainois se sont joints à eux avec bonne humeur et bienveillance. Un bel élan collectif de générosité et de solidarité.

Par ailleurs, en soutien au peuple ukrainien, le pont de Tomblaine est allumé chaque nuit aux couleurs bleues et jaunes depuis le début du conflit.

● Sensibilisation et Prévention contre le cancer du sein.

Un petit-déjeuner convivial d'information, de **sensibilisation** et de **prévention contre le cancer du sein** a été organisé par la municipalité le 8 octobre.

Une **soixantaine de personnes** étaient présentes autour des professionnels de la Maison de Santé de Tomblaine, en particulier, des **docteurs Myriam El Fatmaoui et Julia Dillman**, de **Natacha Bauer**, sage-femme et **Dominique Billot** psychologue.

Chaque année pendant le mois d'octobre le Pont de Tomblaine est illuminé, toutes les nuits en rose.

Il faut savoir aussi qu'à Tomblaine, toutes les employées de la Mairie peuvent aller passer des tests de dépistage sur leur temps de travail sans perte de salaire toute l'année.

Les peintures de **Catherine Beherlé**, sur le thème d'**Octobre Rose**, étaient exposées lors de ce petit déjeuner.





Christiane Defaux

Adjointe au Maire
déléguée à l'Enfance et à l'Accès au Savoir



▲ L'école est un lieu de vie.

Les écoles de Tomblaine sont verdoyantes et de qualité. Chaque année des travaux y sont réalisés, de nouveaux agencements et du matériel acheté. Cette année, des chalets en bois ont été installés dans toutes les cours des écoles maternelles, pour y ranger soit des vélos, soit du matériel de jardinage...

Des coins potagers ont été créés pour nos petits jardiniers.



▲ Un livre, une histoire.

Une réussite pour cette première de "l'heure du conte" à la Bibliothèque Edmonde Charles-Roux, parents et enfants ont partagé des histoires qui font rêver petits et grands, la bibliothèque renouvelle ce type de rencontre autour du livre et des contes chaque mois.

Cet événement a aussi lieu à la Halte-Garderie La Récré et Crech'endo.



La politique publique de la lecture est essentielle à Tomblaine.

Des boîtes à livres sont à votre disposition Place des Arts, Parc Georges Brassens et au Centre aéré. Des coins-lecture vous attendent aussi à l'Espace Jean Jaurès et au Foyer M. Grandclerc.

Les personnels de la bibliothèque sont à votre disposition pour vous accueillir.



Des réalisateurs en herbe, le temps des vacances.

Comme à chaque fin de session de vacances au Centre de loisirs de Tomblaine, une grande fête a été organisée le 4 novembre.

Les enfants ont présenté deux films réalisés avec la complicité des "Frères Lunaires" et des deux directrices Stéphanie Guyot et Lucie Laheurte, à leurs parents. Dans la salle de projection étaient exposées les œuvres des enfants, en particulier photos et dessins, sous le thème du "Noir et blanc". Un grand moment cinématographique pour nos petits réalisateurs en herbe.



Un tour du monde des saveurs à l'école Élisabeth et Robert Badinter.

C'est une tradition à l'école élémentaire Élisabeth et Robert Badinter de Tomblaine, d'organiser en fin d'année scolaire un repas convivial.

Une belle initiative des enseignants et des parents d'élèves, que de rassembler tout le monde dans la cour de l'école et de partager différents spécialisés culinaires, marocaines, françaises, tunisiennes, africaines, italiennes... Tout le monde savoure le plat préparé par son voisin dans une ambiance festive autour des enfants de l'école.

Un grand merci aux enseignants, aux parents d'élèves et aux enfants.



▲ Des places supplémentaires pour l'accueil des tout petits.

Au cœur de la ZAC du Bois la Dame, la Ville de Tomblaine a ouvert, en mai 2021, la crèche « Crech'endo », puis en septembre, l'école primaire Job Durupt qui porte le nom de l'ancien maire de Tomblaine, qui a tant œuvré pour l'Ecole Publique.

L'ensemble que constituent l'école, la crèche et la restauration scolaire aura coûté 4. 098 000€ en investissement communal.



Face à l'école Job Durupt, la Place Colucci offre des possibilités de stationnement et une micro-crèche « La cabane d'Achille et Camille » a, elle, ouvert ses portes en décembre 2022.

Ce sont autant de services de proximité pour les habitants du quartier.

Ainsi, 52 places d'accueil de la petite enfance, supplémentaires, ont été créées depuis deux ans à Tomblaine : la crèche intercommunale Frimousse a vu sa capacité d'accueil augmenter pour Tomblaine de 10 lits, la Maison des Assistantes Maternelles « la Maison Rose » 49, rue Aristide Briand a ouvert ses portes en mars 2022, avec une offre d'accueil de 8 lits, Crech'endo accueille 22 enfants et « La cabane d'Achille et Camille » 12 enfants.

La Commune de Tomblaine a dû se battre pendant des années pour que la Place Colucci puisse voir le jour, dans la perspective d'accueillir des commerçants de proximité, très attendus dans un quartier, certes en devenir, mais qui est déjà habité depuis longtemps.

Force-nous est de constater que le promoteur de l'opération sur cette place Colucci, n'est pas aidant, tant il ne propose pas des conditions suffisamment attractives aux commerçants qui souhaitent s'y installer. Ce n'est pourtant pas faute de lui avoir proposé des commerçants intéressés et de les avoir mis en contact.

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour que ces commerçants s'installent au plus vite et pour que cette Place vive enfin... Mais aujourd'hui, la Commune peut difficilement faire plus, pour ne pas s'immiscer dans des affaires privées...



▲ L'enfance et l'école sont des priorités à Tomblaine.

Il serait faux et réducteur de dire que la Municipalité « supprime les Temps d'Activités Péri-Scolaires (les TAPS) ». Cela nécessite donc une longue explication...

En effet, si l'on évoque ce que la municipalité a décidé d'arrêter dans les écoles élémentaires de Tomblaine, à partir de la rentrée de janvier 2023, il ne s'agit que du temps Péri-scolaire initié par le Ministre Vincent Peillon. Prévû à raison de trois quarts d'heure par jour, nous l'avions mis en place à Tomblaine sur deux fois une heure trente par semaine (les mardis et vendredis) et les écoles élémentaires avaient donc un planning sur quatre jours et demi (mercredi matin).



Cette décision est motivée par deux raisons :



- Une raison budgétaire, dans un contexte de baisses des dotations de l'Etat depuis 16 ans sans discontinuer, de non compensation sincère suite à la réforme de la Taxe d'Habitation, de nombreuses charges supplémentaires sur décisions de l'Etat, de dégradation des politiques de solidarité ou de la Politique de la Ville et aujourd'hui de l'explosion des prix des matières premières, du gaz et de l'électricité, les Communes sont exsangues.

Le ministre, en son temps, avait annoncé une compensation financière pour les Communes qui s'engageaient dans ce dispositif. Or, la réalité est tout autre : à Tomblaine en 2022, le dispositif aura coûté 210 000€ (sans aucune valorisation des fluides, mise à disposition des locaux, etc.). Et pour ce dispositif, l'Etat ne nous aura versé que 28700€ et la CAF 28700€. Il reste donc à charge de la Commune 152 600€, sans compter les valorisations...

- L'autre raison est liée aux incessantes tracasseries administratives que nous fait subir une inspectrice de Jeunesse et Sport depuis trop longtemps sur toutes les actions d'Education Populaire que nous mettons en œuvre en gestion municipale et maintenant pour ces Temps d'Activités Péri-scolaires... **Ce flicage sans discernement est insupportable** et encore plus, lorsqu'on est dans le cadre de compétences non obligatoires de la Commune.



Le savez-vous ?

95% des écoles en Meurthe et Moselle n'ont pas de Temps d'Activités Péri-scolaire sous cette forme ! Et il en est de même partout en France, donc cette décision n'est en aucun cas une régression. D'autant plus que :

► L'École de la République sera toujours une priorité à Tomblaine.

Depuis **21 ans**, nous avons construit trois nouvelles écoles **fonctionnelles, esthétiques, adaptées, novatrices** (maternelle et élémentaire E. et R. Badinter et primaire Job Durupt) et nous continuons à rénover les deux autres groupes scolaires.

► Nous continuerons à Tomblaine, tant que nous le pourrons, à proposer :

- Une restauration scolaire avec une démarche qualité (en régie municipale, produits frais, objectif : 90% bio / et- ou circuits-courts) **quelle autre commune fait ça ?**
- L'accueil Péri-scolaire le matin et le soir
- Un CLSH performant les mercredis et vacances scolaires, dans un très beau cadre, en bordure de forêt.

À Tomblaine, les enseignants qui souhaitent organiser des sorties scolaires disposent **gratuitement** du bus municipal (ainsi, quand il est proposé une sortie scolaire, les parents ne sont pas sollicités pour participer financièrement) **quelle autre commune fait ça ?**



- Nous avons une ATSEM par classe, (ce n'est pas le cas pour toutes les **Communes**)
- Des classes de neige de 17 jours pour tous les CM2 (**quelle autre commune fait ça et à ce tarif là ?**)
- Une session d'activité canoë-kayak (pour les CM1)
- Un spectacle scolaire à chaque trimestre,
- Des master classes de Comedia dell'Arte pour toutes les classes de CM2
- Un éducateur sportif, diplômé mis à disposition pour enseigner la gymnastique dans toutes les classes de toutes les écoles élémentaires,
- Des visites organisées et financées par la Commune d'agriculteurs-éleveurs (partenariat avec la Chambre d'Agriculture), toutes nos classes sont dotées d'ENI, etc. (**Quelles autres communes font tout ça ?**)



- Pour tout cela nous ne percevons aucune aide de l'Etat ou de quelque autre entité ! Tout cela s'appelle du Temps Péri-scolaire, tout cela ne fait pas partie des compétences obligatoire des Communes...

Tous les enfants des écoles élémentaires vont à la piscine pour l'apprentissage de la natation, grâce à la Métropole du Grand Nancy. Ainsi à Tomblaine, en fin de CM2, tous les enfants savent nager, tous les enfants savent skier, tous ont été initiés à la gymnastique, au canoé-kayak...



Et si les parents n'ont absolument pas été choqués par cette décision, c'est qu'ils savent pertinemment, tout comme les enseignants, que Tomblaine dispose aussi d'une palette d'activités sportives, culturelles, ou artistiques, diversifiées grâce à un exceptionnel tissu associatif, comme peu de Communes peuvent le faire valoir.

La Ville de Tomblaine met en place des dispositifs pour faciliter l'accès des enfants et des jeunes à ces activités, elle est aussi performante et novatrice pour tout ce qui concerne la formation des jeunes à la citoyenneté active.

➤ Comment la décision a-t-elle été prise ?

Dans un premier temps, dès que les éléments de prévisions budgétaires ont amené à cette réflexion, l'inspecteur d'académie adjoint a été contacté, ce qui paraît normal... il y a eu concertation, il a été convenu de rencontrer tous les enseignants concernés pour réfléchir ensemble aux modalités pratiques à mettre en œuvre, une réunion a donc eu lieu le **jeudi 10 novembre** avec ces enseignants, le maire et ses adjoints, l'adjoint de l'inspecteur d'Académie et monsieur Queste inspecteur de l'Education Nationale.

Il faut savoir que si **la décision de supprimer une partie du Temps Péri-scolaire**, qui est un **service municipal**, incombe au Maire, **les horaires des écoles sont de la compétence de l'Inspecteur d'Académie**, sur proposition des Conseils d'école et après avis du Maire.

Les enseignants ont donc souhaité une semaine de délai pour débattre des horaires dans chacune de leurs écoles.

Le Maire a écrit le 22 novembre à tous les parents concernés pour les informer et leur proposer une réunion de concertation.

Puis, le Maire a présenté ce dossier au **Conseil Municipal** du 23 novembre en expliquant qu'il y aurait un vote au Conseil Municipal du 28 décembre et qu'ensuite il confirmerait cette décision à l'**Inspecteur d'Académie**.

Le Maire a ouvert le débat... personne n'a souhaité prendre la parole, les deux conseillers municipaux d'opposition (le troisième était absent) ne se sont pas exprimés. Il y a eu ensuite une légitime période d'inquiétude de certains parents, pas du tout pour le Temps Péri-scolaire, mais au sujet des nouveaux horaires.

Malheureusement les rumeurs circulaient et il est toujours difficile de répondre aux rumeurs.

À aucun moment des parents n'ont manifesté leur désaccord avec la suppression de cette partie du Temps Péri-scolaire.

Lors de la réunion des classes de neige du 25 novembre (environ 150 parents présents), on aurait pu s'attendre à ce que des questions soient posées à ce sujet, *aucune question...*

Lors de la manifestation pour le lancement des fêtes de fin d'année, de nombreux parents sont

venus spontanément pour nous dire « **Merci pour tout ce que vous faites pour nos enfants** ».

À la réunion de Commission des écoles convoquée par **Christiane Defaux**, adjointe au Maire, déléguée à l'Enfance et à l'Accès au Savoir, les membres présents ont pu débattre de ce sujet, mais *la conseillère d'opposition était absente*.

À la réunion de concertation, proposée aux parents, très peu étaient présents, mais ceux qui étaient là ne s'inquiétaient que des **futurs horaires**, là encore ils ont été **rassurés et informés**.

Les Conseils d'Ecole ont donc été convoqués pour le lundi 12 décembre, pour évoquer les nouveaux horaires. Les parents élus ont pu s'exprimer et voter.

Les **nouveaux horaires** proposés par les Conseils d'écoles sont **identiques** pour chaque école élémentaire et école maternelle : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30. Ces horaires conviennent aux parents.

Le Maire a donc transmis son avis conforme à monsieur l'Inspecteur d'Académie, puis le Conseil Municipal a voté la décision de supprimer une partie du temps Péri-scolaire en sa séance du 28 décembre 2022.





Philippe Luce
Adjoint au Maire
délégué aux Sports



Trois petits Tours ... et puis...

Tomblaine a réussi l'exploit d'accueillir le **Tour de France cycliste**, en tant que ville-étape, pour la **troisième fois en 10 ans**. Le directeur du Tour, Christian Prudhomme l'a dit lui-même : « Tomblaine aime le Tour, mais le Tour aime Tomblaine ! »



Parce que toute la population se mobilise pour préparer pendant des mois l'évènement, les bénévoles sont nombreux à retrousser les manches, les personnels municipaux font un **travail remarquable** et c'est toute la ville qui s'approprie l'accueil de cette manifestation, la troisième au monde en termes de médiatisation !



C'est ainsi qu'au mois de mars cinquante Pères Noëls en vélo ont rallié la Place des Arts de Tomblaine à la Place Stanislas à Nancy pour annoncer :

« À Tomblaine, c'est Noël toute l'année, le Tour de France, c'est le 8 juillet ! »



...la dictée du Tour dans les écoles, les draisiennes offertes par le Tour de France à nos écoles maternelles...

...le record du monde battu du plus grand madison dansé en maillot jaune, sur « Aux Champs Elysées », chanté par Jonathan Dassin, le fils de Joë...

...une tribune montée spécialement pour que les personnes âgées soient au premier rang et en maillots jaunes !





FILM NEGATIVE

FILM NEGATIVE

Une parade déjantée en vélos atypiques, tout le centre-ville habillé en jaune...



FILM NEGATIVE

...quand les habitants avaient accroché des serviettes jaunes aux balcons et fenêtres, un Land Art filmé par l'hélicoptère de France Télévision

...

Et tant d'autres évènements encore !
Ils sont fous ces tomlainois !!!

Que de souvenirs ! Quelle belle fête tous ensemble !
Grace à vous tous, notre ville est attractive, c'est l'image de Tomblaine qui est valorisée.
Un grand merci à tous !



De nouveaux matériels pour équiper la salle de musculation « Claire Conan Alves ».

L'association « Corps Accord » est particulièrement active, forte de 260 adhérents, elle propose des activités diverses, telles que la musculation, l'entretien, la remise en forme, le fitness, des cours collectifs de Step, Cardio Boxe, Body Scult, Cross Gym/Wod, fesses-abdos-cuisses, Hit 2022, Aéro-Fit...

Il s'agit d'activités accessibles au plus grand nombre, on est là dans un état d'esprit associatif et non pas consommateur. Le relationnel et la convivialité y sont donc essentiels.



La salle de musculation « Claire Conan Alves » à l'Espace Jean Jaurès est au cœur de toute l'activité de « Corps Accord ». Manu Vinot (diplômé BEES « métiers de la forme ») assure la gestion de cette salle. Il vous accompagne, avec, si vous le souhaitez, un **programme adapté** et vous apporte les bons conseils pour votre santé et pour votre sécurité. Il est entouré d'une équipe de professeurs ou encadrants compétents (diplômés BPJEPS).



À ce savoir-faire s'ajoute un caractère sympathique, une bonne humeur qui instaure dans cette association une ambiance détendue... même quand il s'agit de produire des efforts pour « pousser de la fonte » !!!



C'est ainsi que si vous passez un soir à l'Espace Jean Jaurès, vous verrez de nombreux adhérents faire du sport et, dans la même salle, voire devant la salle, une sorte de lieu de rencontre permanent, d'espace de vie sociale... où l'on "fait couarail" spontanément...

Les diverses activités sont pratiquées par des personnes de tous âges, dans le respect des règles (la musculation n'est pas ouverte aux moins de 16 ans).



À la demande de l'association, la municipalité a financé, en 2022, pour 6670€ d'acquisition de nouveaux matériels.

Au cœur du QPV (Quartier « Politique de la Ville »), on aurait pu penser que de telles acquisitions allaient être éligibles aux aides dans le cadre de la Politique de la Ville ou encore aux aides de l'Agence Régionale du Sport... Et bien non, rien du tout ! Une fois de plus la Commune se retrouve seule pour soutenir une association pourtant méritante et qui œuvre quotidiennement pour le lien social...



Romain Cavallaro... Rondade Salto Tomblaine, ce club est une pépinière de talents !

Il a commencé à pratiquer la gymnastique à l'âge de 5ans, détecté par les entraîneurs du club Rondade Salto de Tomblaine. Il s'entraînait tous les soirs après l'école. Puis il est entré au Pôle d'Excellence Sportif du CREPS, **Romain a été 5 fois Champion de France**. Il a intégré le collectif France, avec lequel il a remporté deux fois des matches quadrangulaires face à l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse. Depuis deux ans au Pôle France d'Antibes, dernièrement **il a remporté en équipe de France junior U18 la Berlin Cup en finissant premier en individuel**.

Toujours licencié à Tomblaine, il a participé au Championnat d'Europe Junior à Munich et, avec l'équipe de France Juniors, ils sont vice-champions d'Europe !

Les prochains objectifs sont de participer aux JO 2024 à Paris et à Los Angeles en 2028...



Le sport féminin à l'honneur

La Ville de Tomblaine a obtenu en 2022 le label « Terre de Jeux 2024 », qui s'ajoute à un certain nombre de labels, comme celui décerné à l'occasion de l'étape du Tour de France le 8 juillet en reconnaissance des actions de la municipalité pour le sport et une pratique ouverte au plus grand nombre.



Nous recensons à Tomblaine 2700 licenciés sportifs, sans compter le sport scolaire et parmi ces licenciés, les deux tiers sont des femmes. Aussi, a-t-il été décidé de dénommer en 2022 six salles ou sites sportifs avec des noms de femmes et, chaque fois, cela se fait en présence de la championne.

SALLE CLAIRE CONAN ALVES

Ainsi, la salle de musculation à l'Espace Jean Jaurès a pris le nom de **salle Claire Conan Alves** (professeure d'italien au Lycée Varoquaux de Tomblaine, elle a été triple-championne du monde Master, double-championne Master d'Europe et multiple championne de France Master - dont en 2022 - d'haltérophilie)



PISTE CYCLABLE SONIA HUGUET



Une piste cyclable a été dénommée « **piste cyclable Sonia Huguet** » (Sonia Huguet a été championne d'Europe et de multiples fois championne de France de cyclisme, elle pratique maintenant l'athlétisme et s'entraîne à Tomblaine)



DOJO CATHY FLEURY



Le dojo a été dénommé « **Dojo Cathy Fleury** » (Cathy Fleury a été la première judokate française médaillée d'or olympique)

GYMNASE ANNE-SOPHIE MATHIS

Le gymnase de l'école Badinter a été dénommé « **gymnase Anne-Sophie Mathis** » (Anne-Sophie-Mathis, qui a grandi à Tomblaine, a été huit fois championne du monde de boxe - boxeuse la plus titrée de tous les temps)



Le nouveau terrain synthétique de football a été dénommé « **terrain Corinne Diacre** » (Corinne Diacre a été footballeuse internationale sélectionnée 121 fois en équipe de France de 1993 à 2005, actuellement sélectionneuse de l'équipe de France féminine de football, elle a aussi été la première femme française qui a entraîné une équipe masculine professionnelle).

Les gymnases du COSEC seront prochainement dénommés « **gymnase Aurore Fleury** » Aurore Fleury a été vice-championne d'Europe de cross, championne de France du 1500m, elle est en équipe de France d'athlétisme et s'entraîne à Tomblaine.

Les COSEC sont des bâtiments métropolitains, cela a donc fait l'objet d'une délibération en Conseil de Métropole.

À l'occasion de la visite de **Corinne Diacre**, la nouvelle équipe féminine sénior du GSA Tomblaine a été officiellement présentée.



Une grande 1ère pour la « Boxe Thaï Tomblaine »



Yohann Noisette, président du club "Boxe thaï Tomblainoise", a organisé courant juin son premier gala !

À cette occasion, et dans une ambiance survoltée avec mise en scène à l'américaine, le public enthousiaste a pu assister à plusieurs démonstrations de jeunes boxeurs. Les boxeurs, venus de toute la France, y compris d'outre-mer (Réunion), ont participé à 18 combats.

L'association K&move est venue enjouer le show, un grand merci à tous les bénévoles pour cette excellente organisation, en partenariat avec la ville de Tomblaine et de nombreux sponsors.



Bravo Yohann



Une 3ème édition de la Tomblainoise réussie, c'est maintenant une tradition.



Jean Luc Macquart, président de l'association "Tomblaine sport loisirs" a organisé cette belle course dans les rues de Tomblaine.

Plus de trois cents participants se sont élancés sur les 4 courses programmées : 10km, 5km, 2km et la populaire, en avril 2022.

Ces courses se sont déroulées sous un ciel clément et dans la bonne humeur grâce à une organisation de qualité.

Un parcours bien choisi pour le plaisir de courir à son rythme.

Le plus jeune participant avait quelques mois (en poussette) et le doyen 83 ans.

Le club de foot local GSAT avait même formé une équipe d'enfants qui portait fièrement le maillot du club.

À la fin de la course, chaque participant a reçu une médaille et les premiers arrivés de magnifiques lots.



Une belle aventure pour les jeunes Tomblainois grâce à Xavier Lavigne



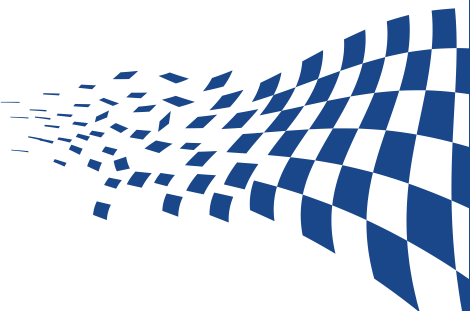
Il se nomme Xavier Lavigne, il habite à Tomblaine et il a déjà une très belle carrière automobile avec de nombreuses performances à son actif dans sa monoplace Renault.

Il termine 21e sur 56 pilotes en Coupe de France des circuits, 10e sur 37 pilotes en Monoplace Passion et 2e ex aequo en FR 1721 (Formule Renault moins de 2litres).

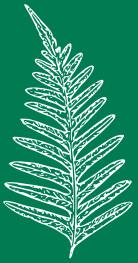
La ville de Tomblaine soutient ce Tomblainois et son association et Xavier nous le rend bien. Il participe à de nombreuses manifestations, il a, par exemple, exposé sa voiture à l'occasion du "Tour de la Mirabelle" et de "la Mirabelle Classic".



Le 13 novembre dernier Xavier a offert une expérience exceptionnelle à des jeunes Tomblainois, encadrés par Sébastien Fetzer, animateur municipal, et Ben Nasser Belemkedem, ils ont eu l'occasion de se rendre sur le circuit de Dijon-Presnois, d'assister aux courses, de visiter les stands et de participer à l'entretien de la voiture du coureur automobile



Merci Xavier



Alexandre Huet

Adjoint au Maire

délégué à la Communication, à la Citoyenneté, au Développement Numérique et à l'Environnement



◆ Connaissez-vous l'Espace Naturel Sensible de Tomblaine ?

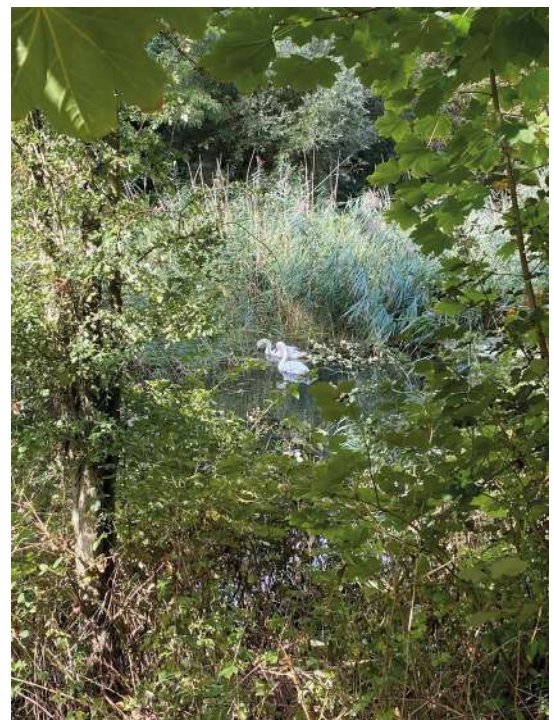
Le 17 septembre 2022, la population a été invitée à découvrir ou redécouvrir les îles du Foulon et de l'Encensoir, classées en **Espace Naturel Sensible**.

200 espèces végétales, dont le trèfle scrable protégé en Lorraine, une variété riche de mammifères, dont le castor d'Europe, 52 espèces d'oiseaux, 72 espèces de papillons, 19 espèces de libellules... composent ce poumon vert de 17Ha au cœur de l'agglomération.

Préserver cette biodiversité est essentiel dans l'urgence climatique actuelle.



Cette petite balade de 2h, pédagogique et riche en échanges, commentée par Claire GASS, responsable du service environnement, a été très appréciée par les habitants venus nombreux, toutes générations confondues.



◆ Chantier-jeunes à l'Espace-Naturel Sensible



Dans le cadre d'un chantier organisé par la Ville de Tomblaine, huit jeunes ont passé une semaine au cœur de l'été à débroussailler et entretenir les chemins pour les rendre accessibles à tous. Ils ont aussi nettoyé l'Espace Naturel Sensible de déchets divers.

L'intérêt d'un tel chantier pour ces jeunes est la sensibilisation à la protection de la nature, la découverte de ce site exceptionnel, de l'apprentissage et la manipulation de certains outils, mais aussi l'expérience du travail en équipe. Encadré par un animateur municipal, les jeunes se sont montrés ponctuels, volontaires, consciencieux, motivés et efficaces.

Il s'agit d'une démarche à la fois citoyenne et écologique. **Bravo à ces jeunes !**



◆ Une réutilisation intelligente de l'eau des bassins de la plage des deux Rives.

Face au réchauffement climatique, la **gestion de l'eau devient une préoccupation majeure**. Après deux mois et demi d'activités de loisirs en bords de Meurthe, les bassins aquatiques représentaient 480m³. Il était important de pouvoir réutiliser cette eau.

La cuve de récupération d'eau de pluie de la ville de Tomblaine a permis de stocker cette eau qui a été réutilisée par Tomblaine et les autres communes voisines, comme Nancy avec les jardins éphémères sur la place Stanislas. Le transport de l'eau a pu se faire grâce au concours des services de la Métropole, en coopération avec la Ville de Nancy et le soutien de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, en utilisant des tracteurs et des citernes à eau.

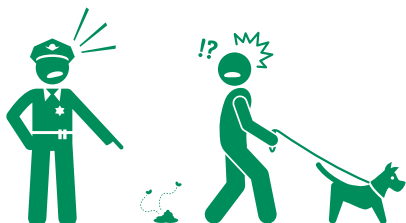


◆ Déjection canine

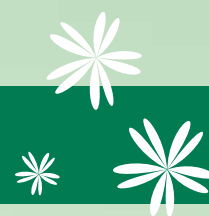
Pour préserver un cadre de vie agréable et une ville propre, tous les maîtres ou propriétaires de chiens sont invités par tout moyen approprié au ramassage des déjections de leur animal.

À défaut, une amende de 35 € peut être dressée.

Nous comptons sur votre civisme pour garder notre belle ville propre avec ce geste citoyen.



Un maître responsable ramasse



L'embellissement de la Ville est une volonté majeure de la Municipalité pour faire de Tomblaine une ville agréable à vivre, le tout dans une démarche écologique, protectrice de la biodiversité et des ressources naturelles.

Pour arroser les végétaux, la ville s'est dotée d'une cuve de récupération des eaux de pluie de 800m³ et d'une citerne de 1000 litres sur remorque avec motopompe. Une deuxième citerne de 1000 litres sera mise en service en 2023.

Des récupérateurs d'eau ont aussi été ajoutés dans les jardins familiaux VERLAINE et dans le jardin de l'école élémentaire Brossolette.

En 2022, de nombreuses plantations et compositions florales ont été créées avec des espèces adaptées aux objectifs environnementaux de notre projet éco-citoyen : plantes mellifères, moins gourmandes en eau, résistantes aux maladies et à la sécheresse.

Pour agrémenter les nombreux parterres, ronds-points, squares, parcs et bâtiments communaux, les agents du service environnement plantent et entretiennent 277m² de massifs floraux, 78 suspensions et 40 bacs et pots. Ils nettoient aussi au quotidien tous les espaces communaux en ramassant les déchets oubliés sur la voie publique.



Chaque printemps, **6610 plantes** annuelles sont mises en place parmi lesquelles les traditionnels bégonias, sauges ou dahlias, mais aussi d'autres moins communes comme, par exemple, le senna (Place des Arts) ou la prêle (Place Mitterrand).

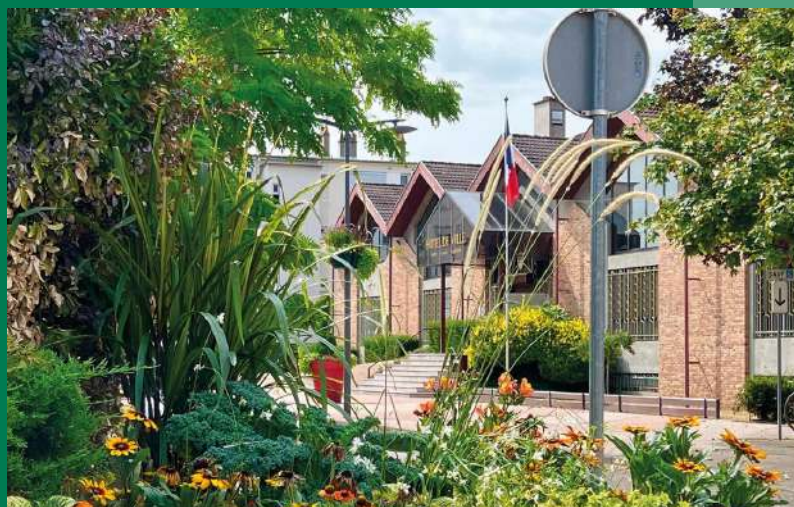
La plantation de 6000 plantes bisannuelles et 5800 bulbes cet automne permettra d'égayer la cité dès l'arrivée du printemps.



L'embellissement de la Ville se termine par la mise en place des illuminations et des sapins de Noël érigés sur la Place des Arts, dans les écoles, les bâtiments publics, et aussi sur le pas de porte de chaque commerce du centre-ville ayant répondu favorablement à la proposition de la Municipalité.



La commune investit un peu plus chaque année dans un art de vivre en adoptant une attitude citoyenne indispensable face au dérèglement climatique. Cette volonté responsable et engagée passe aussi par le respect des exigences préfectorales comme l'interdiction d'arroser quand la menace de pénurie d'eau devient inquiétante.



 Un grand bravo aux Service Environnement de la Ville de Tomblaine pour ce magnifique fleurissement !

◆ Création d'un "groupe de travail énergie"

Mercredi 23 novembre, à l'occasion du Conseil Municipal, le Maire Hervé Féron a présenté le **Plan de sobriété énergétique** de la Ville de Tomblaine.



Il s'agissait **d'exposer la situation** et le diagnostic qu'il avait réalisé sur la Commune concernant les consommations de gaz, d'électricité, ou d'eau, ce que nous avons déjà fait et ce qu'il reste à faire pour générer des **économies d'énergie**.

Dans son intervention, il a précisé :

« Nous n'avons pas attendu cette situation de crise pour rechercher des solutions, dans la perspective d'économies énergétiques et financières, mais surtout pour préserver notre planète, patrimoine universel, dont la responsabilité nous incombe dans le moindre de nos quartiers. Solutions comme, par exemple, entreprendre un énorme plan d'isolation des bâtiments publics, pour lequel la Commune n'a quasiment jamais bénéficié d'aides de l'Etat, ou encore dans la constructions de bâtiments neufs à Haute Performance Energétique...

Tout cela a un coût en investissement, mais l'ironie de la situation, c'est que les Communes ont été tant compressées par les baisses de dotations et les transferts de charges, qu'elles n'ont plus les moyens d'investir et de faire travailler nos entreprises pour continuer à améliorer et l'isolation des bâtiments et la Haute Qualité Environnementale... Dans ces conditions, comment être vertueux ?

Pour ce qui concerne les économies d'énergie : Nous travaillons sans cesse à la sensibilisation, à la communication, à l'information. Il nous arrive même de rappeler à l'ordre des personnels municipaux, des enseignants, des responsables d'associations sur des choses des plus élémentaires (pouvez-vous penser à éteindre la lumière quand vous quittez votre salle ? Pouvez-vous fermer le robinet après vous être lavé les mains ? Pensez à éteindre vos ordinateurs, ainsi que tous les appareils en veille chaque soir, chaque week-end...) »

Et puis le Maire a détaillé longuement, le **plan stratégique** bâtiment par bâtiment, salle par salle, avec les dispositions techniques déjà mises en place (lampes à leds, régulation de la température, détecteurs de mouvement pour la lumière dans les couloirs et certaines salles, robinets d'eau qui s'arrêtent après utilisation...

Il a ajouté « Pour le chauffage, nos services réalisent des relevés de consommations tous les mois pour affiner notre stratégie d'économie d'énergie. Nous sommes à l'écoute des utilisateurs, pour pouvoir nous adapter avec discernement aux éventuelles évolutions... »

Enfin, le **Maire a proposé la création d'un groupe de travail**, composé de maximum **six conseillers municipaux** dont **un pilote** « et qui sera d'une importance essentielle sur ce mandat ». Un groupe actif, composé de personnes intéressées et à qui seront confiées deux missions :

- 1** En lien avec les services municipaux le groupe demandera régulièrement des éléments d'évaluation : référentiels, comparatifs de consommation, comparatifs de dépenses bâtiment par bâtiment... Et en rendra compte deux fois par an au Conseil Municipal.
- 2** Seconde mission, cette-fois ci sous la responsabilité du Maire, puisque cela relève, de sa seule compétence et de son pouvoir de police. Le groupe identifiera un premier quartier pour une expérimentation. Il s'agira de réunir les habitants et de leur proposer une discussion en présentiel, sur d'éventuelles baisses de l'intensité lumineuse de l'éclairage public sur leur quartier, ou sur certaines rues, à certaines heures de la nuit. Suivra tout un processus de concertation, chacun dans ce quartier devra pouvoir être entendu.

Après quoi, le maire prendra une décision que l'on pourra qualifier d'« éclairée » par la population... A minima, ces discussions permettront d'éveiller les consciences et de sensibiliser à la responsabilité collective et aux grands enjeux de l'écologie.

Le Maire a fait appel à candidature. Dix Conseillers municipaux se sont portés candidats (pour six places annoncées), dont deux élus de l'opposition (le troisième était absent). Pour ne pas rejeter certaines candidatures, le Maire a proposé d'élargir ce groupe de travail à dix personnes et de la placer sous le pilotage de Denise Gundelwein, première adjointe au Maire.



◆ Nouveaux Tomblainois, soyez les bienvenus !



À Tomblaine, l'accueil des nouveaux habitants est un moment essentiel. Cette rencontre permet de favoriser l'adaptation des nouveaux Tomblainois en leur apportant des informations sur les politiques municipales, les projets en cours et à venir, des renseignements sur les équipements de la ville, les activités culturelles et sportives. Hervé Féron, accompagné de ses adjoints et des responsables des services municipaux, a accueilli une cinquantaine de nouveaux Tomblainois autour d'un petit déjeuner.

Cet échange s'est poursuivi par une visite guidée de la ville et de ses infrastructures en bus municipal. La visite s'est prolongée à l'Espace Jean Jaurès où tout le monde s'est retrouvé au forum pour découvrir le milieu associatif tomblainois. La matinée s'est terminée, comme toujours à Tomblaine, par le verre de l'amitié.



Formation aux gestes de premiers secours, une action citoyenne.

La Ville de Tomblaine et la Protection Civile ont signé une convention qui est une première en France ! Notre commune, dans le cadre de sa politique jeunesse, a toujours donné priorité à la formation à la citoyenneté active.

Chaque année la Ville de Tomblaine finance et organise la formation de dizaines de jeunes qu'elle emploie ou qu'elle accompagne ensuite vers des emplois correspondants à ces formations : BAFA, BAFD, BPJEPS, PSC1, PSE 2 (secourisme), Brevet de surveillant de baignade... Ces jeunes participent ensuite activement et de façon responsable à la vie de la Commune. Cette convention est une déclaration d'intention et de partenariat. La Protection Civile 54 va former progressivement 20 jeunes tomblainois d'ici 2024 au PSE2 (Premier Secours en Équipe de niveau 2, ce qui permet d'intervenir en équipe, avec des professionnels et avec du matériel spécialisé auprès d'une victime).

La Ville de Tomblaine finance ces formations qui permettent à de nombreux jeunes de travailler sur la Plage des deux rives, en CDD, salariés par la Mairie de Tomblaine chaque été.



La Protection Civile sera partenaire de la Coupe du monde de rugby à Paris en septembre et octobre 2023 et aussi partenaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Nos jeunes tomblainois qui ont été formés, pourront aller renforcer les équipes de la Protection Civile. Une énorme aventure humaine, un projet fort, partenarial et solidaire !

En parallèle de ces formations, Ralph Lallemand conseiller municipal, formateur à la Protection Civile, dispense aux membres des associations, aux enseignants, et aux personnels de la ville de Tomblaine, une formation aux premiers gestes qui sauvent et à l'utilisation d'un défibrillateur – DEA.



Avec de simples gestes, vous pouvez sauver des vies ! Alors sauvons des vies !

En mai et juillet 2022, 5 personnes ont été formées au PSE1 et PSE2

En décembre 2022, 7 personnes ont été formées au PSE1

En janvier 2023, 7 personnes doivent se former au PSE2

Qu'est-ce qu'un stationnement abusif de plus de 7 jours ?



Article R417-12 Code de la route.

Lorsqu'un véhicule occupe un même point de la voie publique pendant une durée excédant sept jours, il est considéré comme en stationnement abusif et constitue une infraction routière. Après marquage pour vérifier si le véhicule se déplace par une autorité investie du pouvoir de police, celui-ci sera verbalisé et enlevé pour une mise en fourrière.

À Tomblaine, cette démarche s'inscrit dans le but de lutter contre les véhicules tampons ou véhicules épaves sur la voie publique qui gênent le stationnement des riverains dans les rues.



Jean-Claude Dumas
Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme,
aux Travaux et au Logement



Les illuminations 2022

Parce que les illuminations des diverses rues de notre commune sont équipées depuis plusieurs années d'ampoules LED à très basse consommation, il n'en coûte à la commune que 2200 euros en consommation pour la période des fêtes de fin d'année.

Pas besoin de louer une nacelle, nous en avons une, pas besoin de solliciter une entreprise, les employés municipaux installent ces illuminations. Et grâce à eux, Tomblaine prend ses habits de lumières et les nuits sont magiques.



De nouveaux projets en centre-ville

Au 5, rue Jules Guesde, un ensemble de 4 logements de 3 et 4 pièces, qui seront à vendre. Pour une livraison fin 2023.

Au 20, Boulevard Jean Jaurès, c'est un ensemble immobilier, de 11 logements de 4 et 5 pièces en duplex, qui est en cours de réalisation.



La ruelle de l'église fait peau neuve

D'importants travaux d'embellissement et de sécurisation ont été réalisés au centre-ville, par la Métropole du Grand Nancy, à la demande de la mairie de Tomblaine.

Jouxtant l'église, entre l'Hôtel de Ville et le centre-ville de Tomblaine, la ruelle de l'église fait peau neuve, elle a été entièrement repavée avec de beaux pavés gris clair, redonnant à cette ruelle son petit charme historique.

La voirie du carrefour de la rue Anatole France jusqu' à la rue Pierre Curie a été également reprise. Un plateau ralentisseur y a été installé et le plateau ralentisseur qui se situe un peu plus loin, boulevard Barbusse, a été restauré, cela permet de réduire la vitesse dans le centre-ville de Tomblaine. L'élargissement du trottoir au niveau du passage protégé, sécurisera d'avantage les piétons et la réalisation d'un stationnement pour les deux roues sera très apprécié.





Catherine Rampont
Adjointe au Maire
déléguée au Développement
Économique et au Commerce



Des nouveaux commerçants pour vous rendre service.

Depuis mai 2022, **Reparebrise54** propose un service de vente et de réparations de parebrises,
16 rue Pasteur à Tomblaine.

Prochainement, son dirigeant, **Karim Elasri** étoffera son offre d'un point relais et d'un service de carte grise.

Tél. : 06 81 72 66 70

email : contact@reparebrise54.fr

Horaires : sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 10h à 18h



M. et Mme Toparslar vous accueillent au **MyTacos&Kebab** depuis le 1er juin 2022.
Venez vous régaler de kebab, tacos, burgers, salades...

La spécialité maison à découvrir :

le tacos au four gratiné avec sauce fromagère !

C'est au 9 avenue de la République

Tél. : 07 78 68 33 23

Horaires : lundi 11h30-14h, mardi, mercredi,
jeudi et dimanche 11h30-16h 18h-23h
Samedi toute la journée de 11h30 à 23h

Juliette Taximètre a trois cordes à son arc :
elle s'occupe de votre taxi, vend et installe des éthylotests
anti-démarrage et vérifie les taximètres.

De plus, **Juliette** vous propose un taxi relais en cas
d'indisponibilité du vôtre.

Adresse : 48 Bd Henri Barbusse

Tél. : 06 87 56 96 40

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et
de 14h à 18h et le samedi sur rendez-vous



Une coupe, un brushing... **Justine et Jessica**
vous attendent à l'**Atelier by J&J** depuis le 17 août.

Bon accueil, bonne ambiance,

au 3 rue Bd Henri Barbusse

Tél. : 03 83 29 32 58

Horaires : Mardi-jeudi-vendredi 9h-18h
mercredi 9h-12h et samedi 9h-17h

La Plage des deux Rives, les vacances à proximité...

« Les habitants du Grand Nancy attendaient ça depuis si longtemps !

Le Président de la Métropole du Grand Nancy, m'a chargé au début de ce mandat, dans le cadre de ma vice-présidence, de créer « **La Plage des deux Rives** ». Dès la première année cela a été une formidable réussite populaire, malgré un été pluvieux en 2021. En 2022, la canicule et la sécheresse étaient au rendez-vous, mais malgré toutes ces difficultés, nous avons amélioré encore cette proposition de « **vacances en ville** » et les **165 000 personnes** qui ont fréquenté la Plage des deux Rives de mi-juin à début septembre démontrent toute la pertinence de la démarche. » Hervé Feron.



Il s'agit de réconcilier la population avec la nature, à proximité de l'Espace Naturel Sensible de 17 Ha sur les Îles de l'Encensoir et du Foulon, la Plage des deux Rives s'étend sur 40 000 m² en rives de Meurthe : 8000 m² côté Nancy, appelés « la Prairie de la Méchelle » et, côté Tomblaine : plus de 30 000 m² avec « l'îlot bucolique » sous le Pont de la Concorde et le complexe aquatique et l'éco-zone.



On y trouve également une « **boucle des mobilités douces** » de 3,7km. La Métropole a aménagé ces espaces et planté de nombreux arbres, d'autres plantations viendront.



Les estivants y trouvent des espaces de détente, d'activités aquatiques, ou sportives (terrain de beach-volley, de pétanque côté Tomblaine, le village olympique côté Nancy), une plage de sable, une guinguette sur chaque rive, des concerts côté Nancy... L'offre d'animation est très importante, grâce à la mobilisation de nombreuses associations sportives ou culturelles de l'agglomération, ainsi on danse la salsa au bord de l'eau, au coucher du soleil, on peut s'initier à la pratique du canoë-kayak ou de l'aviron, on peut faire un tour en bateau électrique sur la Meurthe et mieux observer les magnifiques oiseaux qui nichent dans la roselière sur l'île non accessible, parce que protégée...

Tout est gratuit, on peut, en famille, en toute sérénité, s'amuser, se détendre se reposer.

C'est populaire, c'est respectueux de la nature, c'est réussi !



◆ La traditionnelle Braderie commerçante

Jeudi 26 mai 2022, la 31ème braderie commerçante a investi les rues du centre-ville de Tomblaine. Parmi les commerçants Tomblainois plus de 70 commerçants non sédentaires ont répondu présents.



Des milliers de visiteurs ont déambulé toute la journée dans les rues pour fouiller et faire de bonnes affaires. De nombreux stands ont proposé vêtements, parfums, produits du terroir, etc.

Vers 11h, dans une ambiance musicale assurée par le groupe "Les Tapageurs", les élus municipaux ont fait le tour des stands suivi d'un apéritif offert à la population.



Un grand merci au Comité des Fêtes, aux services municipaux et à l'association des marchés de France pour l'excellente organisation. Cette journée a été une grande réussite.

La ville de Tomblaine soutient ses commerçants de proximité.



Pour qui allait faire ses courses ce Samedi 3 décembre, le centre-ville était en ébullition, St Nicolas, en personne, accompagné de son poney était en visite.

Dans une ambiance de fête, il distribuait des bonbons aux petits et aux grands et il a rendu visite aux commerçants tomblainois.

Samedi 17 décembre, le Père Noël est passé à son tour au centre-ville pour une distribution de bonbons. Petits et grands en ont profité pour lui glisser leur lettre.

Les commerçants à Tomblaine tous très sympathiques, ont joué le jeu et n'ont pas hésité à se faire prendre en photo.



Le garage Jeanmaire souffle ses 100 bougies !

Installé au 5 rue Camelinat, battant pavillon de la marque au losange, le garage **Jeanmaire** fête ses **100 ans d'existence à Tomblaine**.

Véritable institut de la mécanique, il fait partie du paysage Tomblainois depuis **1923**. Une histoire familiale qui perdure de génération en génération, créé en 1923 par **Gustave Simonin** (le grand-père maternel). La fille de Gustave, Simone épouse Célestin Jeanmaire, le garage prend la dénomination de "**garage Jeanmaire**". Simone et Célestin ont huit enfants (Claude, Monique, Pierre, Françoise, Jacqueline, Gisèle, Éric et Pascal) sur les **huit enfants six travaillent dans le garage familial** qu'ils ont su faire évoluer et prospérer. Au 31 décembre 2022 une page va se tourner, Eric et Pascal qui en étaient les gérants vont passer la main. Le garage reste en famille puisque Amandine, fille d'Eric et arrière petite fille de Gustave, va reprendre le « volant » du garage, à compter du 1er Janvier 2023, avec Jérémy Bénard comme associé.



Quand on dit « Garage Jeanmaire », on pense « Tomblaine », et Tomblaine est attachée à toute la famille Jeanmaire. Geneviève et Claude sont aussi depuis longtemps très actifs dans la vie associative.

Interview d'Eric Jeanmaire :

En deux mots Éric, comment résumez-vous votre vie dans le garage ?

Satisfaction personnelle, proche des clients dont certains sont des amis.

Quel regard portez-vous sur le garage d'hier et celui d'aujourd'hui ?

Le garage a su évoluer et se moderniser. Je suis de la génération de la bonne vieille mécanique, mettre les mains dans le cambouis, un moteur chante, il faut l'écouter. Aujourd'hui un véhicule a beaucoup plus d'électronique, c'est une autre sorte de mécanique.

Demain, l'avenir du garage ?

Je vais prendre ma retraite, aujourd'hui mes filles, Amandine et Julie travaillent dans le garage, au 1er Janvier Amandine et Jérémie vont le reprendre. J'en suis très fier, c'est la quatrième génération et le garage prospère toujours. Je serai encore présent le matin, pour que la passation se fasse dans d'excellentes conditions, mais avec un petit pincement au cœur quand même.



Une petite anecdote Éric, à nous raconter ?

Oh oui, il est 2 h du matin, un client est devant le garage avec son véhicule en panne et celui-ci doit partir en vacances. Je lui ai remplacé l'alternateur pour qu'il puisse partir en vacances avec sa famille. Sa fille est aujourd'hui toujours cliente du garage.

Merci Eric !

Nous leurs souhaitons un joyeux anniversaire. Le rendez-vous est pris pour les 200 ans du garage !



« Oui Tomblaine Ensemble »

La pandémie de COVID puis la guerre en Ukraine ont entraîné une soudaine inflation, il faut revenir aux années 80 pour retrouver les niveaux actuels. Nous sommes tous touchés et la commune de Tomblaine aussi.

L'augmentation des coûts de l'énergie va impacter l'équilibre budgétaire de la commune. Un groupe de travail dont nous faisons partie a été créé afin de proposer des solutions pour économiser l'énergie et faire baisser la facture.

La tentation d'augmenter les impôts fonciers pour équilibrer plus facilement le budget est bien présente.

Nous allons veiller et tout faire pour que les impôts n'augmentent pas à Tomblaine. Notre pouvoir d'achat ayant déjà été touché d'une façon très préoccupante, il ne serait pas bienvenu d'en rajouter. On entend fréquemment que les impôts de Tomblaine n'ont pas été augmentés depuis des années mais c'est en fait le taux qui n'a pas augmenté ; c'est d'ailleurs un des plus élevés du Grand Nancy. Par contre, la taxe foncière a, elle, augmenté de plus de 22% en 10 ans soit bien plus que l'inflation!

Alors même que nous sommes partie prenante et force de proposition pour tous les sujets concernant l'équilibre budgétaire de notre ville, nous avons été mis devant le fait accompli concernant le nouveau dispositif mis en place pour les écoles élémentaires ; à savoir la suppression des activités périscolaires et des cours du mercredi matin. On nous justifie cette décision par des restrictions budgétaires !! En tant qu'élus de la ville de Tomblaine, nous aurions souhaité échanger sur ce sujet au préalable, comme c'est le cas dans toute ville dirigée démocratiquement. Force est de constater que cette situation est une réelle régression pour l'épanouissement et le bien-être des enfants tomblainois. De plus, nous regrettons que l'information ait été diffusée en premier lieu aux parents par l'intermédiaire du corps enseignant et seulement dans un second temps, aux élus lors d'un conseil municipal.

Continuez à nous solliciter via notre adresse de messagerie contact@tomblaine-ensemble.fr et venez nous rejoindre sur notre page facebook : « Oui, Tomblaine Ensemble ».

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2023 !

Vos élus de l'opposition : Mahmut GUNDESLI, Yurdagul IPEK, Bruno JOLY

« La Gauche solidaire pour Tomblaine »

Chères Tomblainoises, chers Tomblainois,

Cette année encore aura été, pour un grand nombre d'entre nous si ce n'est pour tous, particulièrement difficile. En effet, l'inflation généralisée, la hausse des coûts liés à l'énergie en particulier, la baisse du pouvoir d'achat, les incertitudes face à l'avenir, nous concernent tous.

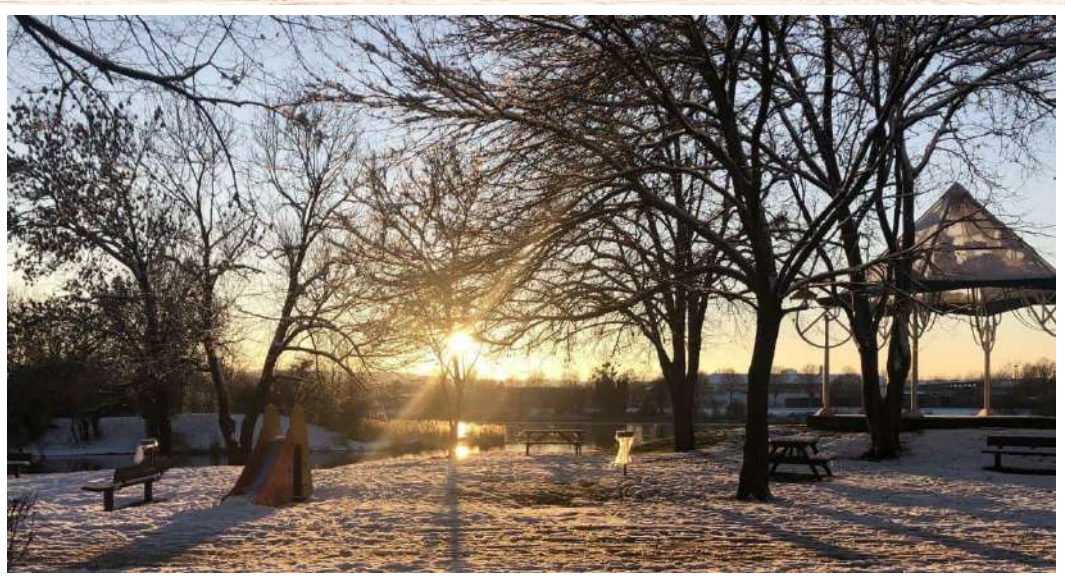
Cette situation que nous connaissons individuellement, la Ville la traverse aussi. Mais en tant qu'élus du groupe de la Majorité, unis autour du Maire Hervé Féron, nous avons une préoccupation constante, celle de continuer à bien gérer la commune, pour servir un objectif prioritaire : continuer à fournir à toutes et tous l'ensemble des services publics essentiels. Ils sont notre bien commun et ce qui nous permet de faire société ensemble, c'est-à-dire d'assurer notre cohésion et de répondre à nos besoins du quotidien.

Regardons autour de nous : rares sont les villes qui font autant. Nous n'avons aucune leçon à donner, mais nous sommes fiers d'être à vos côtés. La petite enfance, l'école, le sport et la culture, les personnes âgées, la solidarité à tous les âges de la vie font l'objet de toute notre attention. Ce ne sont que quelques exemples mais quel bonheur de voir l'école de musique Tempo battre son plein, de voir les résidents du Foyer Marcel Grandclerc s'engager dans des actions de solidarité pour les sans-abri, l'Espace Jean Jaurès plein à craquer pour un spectacle de gospel ou des manifestations associatives, un livre entre les mains de chaque enfant scolarisé à Tomblaine, des commerçants de centre-ville aussi accueillants avec Saint-Nicolas qu'avec vous ! L'ensemble de nos politiques publiques sont le fruit d'un engagement qui nous tient à cœur et que nous poursuivons.

Nous aurons plaisir à être toujours à vos côtés dans les mois à venir et à vous retrouver tout au long de l'année qui s'annonce pour partager de beaux moments de solidarité, de culture, de sport, tous ces rendez-vous qui rendent la vie plus belle à Tomblaine !

Grégoire Ruhland,

Pour le Groupe de la majorité municipale : « La Gauche solidaire pour Tomblaine »



ICI C'EST TOMBLAINE





Tomblaine

Ville jeune, dynamique et sportive